

**LA PRÉSIDENTE :**

1110

La prochaine personne qui va venir est madame Gabrielle Rondy, de la SDC du Village.

Alors on est de retour avec l'audition de l'opinion de la SDC du Village, et c'est madame Gabrielle Rondy qui est avec nous. Bonsoir, madame Rondy.

1115

**Mme GABRIELLE RONDY, directrice générale, SDC du Village :**

Bonsoir. Gabrielle Rondy, directrice générale de la Société de développement commercial du Village, qui représente quelque 255 membres. On parle de là des entreprises, des institutions, des organismes.

1120

Mon collègue Glenn Castanheira, de la SDC Montréal centre-ville, vous a parlé de la Loi des cités et villes, mais c'est important à rappeler. On est régis par la Loi sur les cités et villes et toutes les entreprises qui sont dans le territoire des SDC, dont la SDC du Village, sont obligatoirement membres, contrairement aux chambres de commerce, où le membrariat est volontaire.

1125

**LA PRÉSIDENTE :**

1130

Je voulais vous dire qu'on avait lu votre mémoire...

**Mme GABRIELLE RONDY :**

Merveilleux.

1135

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est à vous, on vous écoute.

1140 **Mme GABRIELLE RONDY :**

Désolée, j'ai parti la cassette trop vite. Le territoire de la SDC du Village est composé principalement de la rue Sainte-Catherine Est, donc, entre les rues Berri et Cartier, et la rue Atateken, entre René-Lévesque et Robin.

1145

La SDC du Village, c'est une toute petite équipe de quatre personnes qui veillent à réaliser plusieurs projets, dont la piétonnisation estivale, qui va en être à sa 19<sup>e</sup> édition cette année en 2025, et c'est aussi les 20 ans de création de la SDC du Village.

1150

Dans notre mémoire, on voulait partager notre expérience et nos observations pour contribuer à la réflexion menée par l'OCPM sur les conditions de succès pour une cohabitation sociale harmonieuse et l'intégration de ressources destinées aux personnes en situation d'itinérance à Montréal.

1155

Bien que nos recommandations soient ancrées dans notre expérience spécifique du Village, elle s'adresse à l'ensemble des quartiers montréalais et met en lumière des stratégies qui peuvent être transposées à d'autres contextes urbains.

1160

Je ne pense pas vous apprendre quelque chose en vous disant que le Village a été l'un des ou sinon le quartier le plus touché par les défis liés à la cohabitation dans les dernières années. Les personnes vulnérables ont toujours fait partie du paysage du Village. Le Centre-Sud, bien, c'est une concentration excessivement forte d'organismes communautaires à Montréal, mais au Québec, ça a toujours fait partie de l'ADN, et notre vision, à la SDC du Village, n'a jamais, mais jamais été le « pas dans ma cour ». Mais la cour, elle est devenue drôlement pleine dans les dernières années, surtout depuis la pandémie.

1165

1170

Pour nous, il y a vraiment un point de bascule qui est l'ouverture du refuge de la place Dupuis en novembre 2020. La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont ouvert ce refuge du jour au lendemain, donc près de 400 places dans un secteur qui était déjà extrêmement fragilisé. Il faut dire que le Village, c'est une artère de destination qui était connue

à l'international, fréquentée par tout le monde, avec les boules qui étaient suspendues au-dessus de notre tête, c'était la carte postale du Québec et même du Canada pendant plusieurs années.

1175            Quand est arrivée la pandémie, bien, cette artère de destination là est devenue désertique du jour au lendemain parce que ses bars, ses salles de spectacle, ses restaurants, ses saunas... tout était fermé. Donc, quand il y a eu l'ouverture du refuge de la place Dupuis, bien, les organismes communautaires n'ont pas été impliqués dans cette décision-là. Les commerçants et la SDC n'ont pas été impliqués.

1180            Vous dire, la veille, on était en rencontre avec nos membres pour une rencontre qu'on a régulièrement avec nos membres, les services de police, les organes communautaires, juste pour maintenir un dialogue ouvert sur les enjeux qu'il y a dans le Village. Et on ne savait pas que le lendemain, il allait y avoir cette annonce-là.

1185            Donc, quand ça a été annoncé, évidemment, nos membres, qu'on a vus la veille, pensaient qu'on leur avait menti. Ça a été, je dirais, une fracture qui a pris des semaines et des mois, même, à rétablir avec nos membres, parce qu'ils étaient sûrs qu'on était au courant et qu'on leur avait caché cette information-là, ce qui n'était pas du tout le cas.

1190            On espère évidemment que la Ville va avoir appris de l'expérience du Village et ne va jamais réimplanter une ressource aussi grosse dans aucun secteur. Ça ne fait pas de sens, mais s'il fallait absolument le faire, c'est d'avoir une solide stratégie de mitigation en amont pour s'assurer du succès.

1195            Cette décision-là, de l'ouverture du refuge de la place Dupuis, a forcé la SDC à sortir de son mandat pour mieux accompagner ses membres. On a mis en place hyper rapidement un projet d'agents d'accueil en janvier 2021 pour essayer de créer un dialogue, d'informer les populations vulnérables sur les ressources, de faire nos liens avec nos membres, de faire nos liens, même, avec les résidents.

1200

1205

On a soutenu ce projet-là pendant deux ans, bien que ce soit vraiment en dehors de notre mandat de société de développement commercial. Puis, on s'est rendu compte en fait d'un élément précieux que tous les organismes communautaires pourraient dire bien mieux que nous, mais une équipe stable fait qu'on a pu créer des vrais liens avec les populations vulnérables, puis les accompagner dans certaines étapes de leur cheminement.

1210

Donc un des plaidoyers, c'est ça, c'est de soutenir les organismes communautaires qui font un travail qui est vital pour qu'ils puissent conserver leurs équipes et créer des liens qui sont durables avec les personnes qui en ont besoin.

1215

Je vous dirais, sinon, que les commerçants sont une sorte de première ligne invisible. On peut penser à un café, un restaurant, qui rend ses toilettes accessibles à tout le monde. Même les populations vulnérables, qui permettent de recharger leur cellulaire, qui donnent parfois un café, un sandwich aux personnes qui en ont besoin. Ils font ça sans aucune formation. Les commerçants ne sont pas des travailleurs sociaux, ils font ça avec aucune ressource humaine supplémentaire, aucune ressource financière. Ils le font parce qu'on est de même dans le Village, on est de même dans le Centre-Sud, on veut aider les autres.

1220

Mais le jour où ce commerce-là ferme, parce que c'est excessivement difficile d'être en affaires en 2025, bien évidemment, cette première ligne-là disparaît tout d'un coup, sans que personne s'en rende compte parce qu'elle n'est pas vraiment nommée comme ressource de première ligne, ces commerces-là, qui agissent en tant que tel. Évidemment, la pression va se répercuter sur l'ensemble des autres entreprises du secteur.

1225

Donc, il n'y a aucune reconnaissance que les commerçants assument ce genre de première ligne là dans le Village, mais aussi dans d'autres quartiers. Il faut donc aider, accompagner et soutenir les entreprises qui jouent ce rôle-là de première ligne. Mieux les former, mieux reconnaître leur rôle dans cet écosystème-là, qui est souvent extrêmement fragile.

1230

Donc, on a des recommandations qu'on a émises. Je vais revenir brièvement, parce qu'elles sont dans le mémoire, mais... Il faut vraiment renforcer la coordination. La Ville doit jouer

son rôle clé pour faciliter la mise en réseau de tous les acteurs pour assurer la réussite de n'importe quel projet.

1235            Aussi, créer des espaces multifonctionnels. La mairesse l'a rappelé à plusieurs reprises, la rue ne peut pas être un hôpital, la rue ne peut pas être un centre de jour. C'est impossible, ça prend des ressources le jour, ça prend des ressources la nuit, qui sont appropriées. Ça prend des toilettes, des installations sanitaires, des ressources pour fournir des vêtements, de l'alimentation aux personnes qui en ont besoin.

1240            Il faut améliorer la sécurité et la cohabitation sociale. Il faut mettre en place des patrouilles, que ce soit EMMIS ou d'autres patrouilles, pour favoriser le dialogue entre toutes les personnes, que ce soient les résidents, logés ou non, les commerçants, les organismes communautaires et les personnes en situation d'itinérance.

1245            Il faut aussi développer des programmes d'insertion à grande échelle. Nous, à la SDC du Village, depuis le mois de mai 2024, on soutient un projet pilote qui s'appelle les Allié-e-s du Village, grâce au soutien financier de l'arrondissement de Ville-Marie, avec la Maison du Père.

1250            Depuis le mois de mai, on a accompagné huit hommes vulnérables dans leur réinsertion sociale et professionnelle, bien que ce ne soit pas dans le mandat de la SDC du Village. Ils ont comme mandat... bien, pas en ce moment, là, mais l'horticulture du village et la propreté.

1255            Puis notre souhait, c'était vraiment d'envoyer ce message-là, que c'est hyper simple de monter des projets avec les organismes du quartier, puis d'inclure ces populations-là, parce que leur sentiment de fierté au quotidien est incroyable. Ils ne viennent pas prendre soin d'un quartier, ils veulent prendre soin de leur quartier qu'ils veulent embellir, puis c'est vraiment fantastique de les voir tous les jours évoluer. On est bien fiers de soutenir ce projet-là depuis le mois de mai.

1260            Est-ce qu'une plus grosse organisation aurait pu faire plus? Oui, on est quatre. Ils sont plus nombreux dans la brigade que nous. Donc ça, c'est vraiment un modèle qu'on souhaite qui soit reproduit dans d'autres quartiers, parce que ça fonctionne très bien.

1265

Ensuite, il faut sensibiliser la communauté locale. C'est important de mettre en place des programmes de sensibilisation et de formation auprès des commerçants pour qu'ils deviennent des meilleurs partenaires dans ces projets-là.

1270

Il faut aussi optimiser l'aménagement et la propreté, ce qu'on appelle le *clean and safe*, que des personnes ont nommé avant moi. Ce sont les principaux freins à l'activité économique d'une artère commerciale. La mise en place de brigades manuelles dédiées comme les Allié-e-s du Village, c'est nécessaire pour assurer le succès de l'implantation de nouvelles ressources, peu importe le quartier.

1275

Il faut aussi favoriser l'accès à l'information. Il y a tellement de... il y a beaucoup de ressources, mais qui ont des paramètres différents dans plusieurs quartiers. Nous, ce qu'on suggère, c'est qu'il y ait vraiment des panneaux d'affichage multilingues dans tous les quartiers où il y aurait un répertoire, en fait, de tout ce qui est accessible pour aider les personnes à mieux trouver les ressources qui sont nécessaires.

1280

Nous, on a, à petite échelle, fait un aide-mémoire pour nos membres parce que les membres avaient à faire un véritable chemin de croix avant l'implantation d'EMMIS avec une ligne directe, pour se demander, bien, est-ce qu'ils sont en couple, est-ce qu'ils sont intoxiqués, est-ce qu'ils ont un chien, où est-ce qu'on peut les envoyer? Mais ce n'est pas le travail des commerçants de devoir faire un diagnostic sur les personnes.

1285

Donc, on a fait un petit aide-mémoire que tous nos membres ont, avec quand on appelle le 911, quand est-ce qu'on appelle le 311, quand est-ce qu'on appelle EMMIS, puis ça a vraiment été apprécié. Ça a pris quelques minutes, puis ça fait la différence. Comme ça, nos commerçants n'ont pas à chercher le numéro.

1290

En terminant, je vous dirais que le mot cohabitation, on ne l'utilise presque plus dans le Village parce qu'il ne veut plus dire grand-chose. Depuis cinq ans, les commerçants du Village ont l'impression que la cohabitation, c'est de devoir tolérer des excréments humains devant leur commerce, de devoir récupérer eux-mêmes des seringues dans leurs toilettes, dans leurs

1295 entrées, de devoir rassurer leur clientèle lors des situations de violence ou lorsqu'une personne a un comportement insécurisant.

1300 Mais ce n'est pas ça la cohabitation. Ça, c'est un manque de ressources, c'est un manque de soutien aux organismes communautaires. C'est un manque de financement, c'est un manque d'espace pour les besoins de base, c'est un manque de lieux sûrs et sécuritaires pour l'ensemble des différentes populations qui sont vulnérables.

1305 Puis la mission de la SDC, c'est de soutenir, représenter et défendre les intérêts collectifs de nos membres afin de favoriser leur développement. Valoriser, embellir et animer notre territoire est au cœur de notre raison d'être puisque nous avons l'expertise, la compréhension et le soutien du milieu. Mais je dirais que depuis cinq ans, c'est extrêmement difficile de réaliser notre mission dans le Village en raison du des conditions actuelles. Voilà. J'ai respecté le temps.

**LA PRÉSIDENTE :**

1310 Merci, merci beaucoup.

1315 Vous dites que vous n'utilisez plus ce mot-là, cohabitation. Beaucoup de groupes sont venus devant nous pour nous dire qu'ils ne l'aimaient pas non plus, parce que c'est un mot qui se serait dégradé et qui envoie une image de responsabilisation sur les épaules des services communautaires comme devant être garants de la cohabitation harmonieuse.

Partage de l'espace public. Je n'ai pas votre mémoire devant moi, mais je me souviens d'un aspect sur le mobilier que vous avez imaginé pour en faire des lieux de rencontre entre les gens, et aussi que ça soit de beaux espaces, de beaux lieux.

1320 Je me demandais, avez-vous un petit peu fait une évaluation de l'impact de cette ressource que vous vous êtes créée et est-ce que vous aviez été accompagnés par des spécialistes, avez-vous été inspirés par d'autres villes? Parce que je trouvais ça intéressant, vraiment.

1325 **Mme GABRIELLE RONDY :**

Je dirais que sur l'aménagement, le cas du Village est particulier parce que jusqu'à 2019, quand il y avait l'installation 18 nuances de gai de Claude Cormier, il y avait à peu près trois bancs dans le Village. Il y avait beaucoup de terrasses privées, évidemment, mais il y avait peu de bancs parce que les commerçants n'en voulaient pas, de mobilier. Ce n'était pas dans les usages.

1330 Puis, graduellement, on a commencé à mettre du mobilier, puis on s'est rendu compte, comme tous les spécialistes de l'aménagement vous diraient, si on a suffisamment, bien, il est suffisamment bien utilisé, puis, oui, il y a des personnes qui vont peut-être dormir, prendre un petit moment de répit, mais il va avoir aussi des personnes âgées qui vont être là, des familles. Il va avoir une diversification, je dirais, des usages, donc, plus il y a de mobilier, plus ça se tolère.

1335 Donc cet été, l'été 2024, on avait un projet avec le Parc olympique qui donnait, en fait, des bancs du Stade olympique à la communauté pour faire des projets. Donc, on a créé des structures de trois par trois par trois bancs du Stade olympique, qui étaient parfaits pour le domaine public, là, avec la petite assise qui se relève, il n'y a pas d'accumulation d'eau, ça rend ça un petit peu plus difficile, évidemment, de se coucher, mais ça fait que ça faisait de l'espace public suffisant pour toutes les clientèles qui fréquentent le Village, puis ça a été, de manière globale, très bien accepté par nos commerçants et par la population.

1340 La rue Sainte-Catherine, elle est longue l'été, elle est très chaude l'été, donc de pouvoir s'asseoir un moment en allant à l'épicerie, bien, tout le monde y a trouvé son compte, donc c'est sûr qu'on va les ramener.

1345 Mais ce sont des réflexions qu'on tente d'avoir aussi avec la Ville de Montréal parce que la rue Sainte-Catherine est à l'aube d'un grand réaménagement. Donc on a ces questionnements-là sur le mobilier qui viendra avec le réaménagement de la rue. Il doit être suffisamment adapté à l'ensemble des populations qui fréquentent le Village, mais aussi à



1355 l'ensemble des événements que reçoit ce territoire-là, qui est particulier, quand même. Donc, ça, c'est un.

1360 L'autre, c'était pour les Allié·e·s. Dans le fond, l'idée est venue quand je suis allée visiter la ressource du pavillon Lemaire, sur la rue Atateken, puis j'ai fait la rencontre de plein d'hommes qui étaient aptes à travailler, qui avaient vraiment envie de s'impliquer. Puis c'était de se dire, comment on peut, à petite échelle, nous, en tant que société de développement commercial, aider ces personnes-là. Au lieu de donner le contrat d'arrosage à un fournisseur externe, on s'est dit, on va le faire nous-mêmes, essayons, voir, si ça fonctionne.

1365 Puis le projet pilote estival a migré en un projet qu'on espère qu'on va être capables de soutenir financièrement pour les prochaines années parce que ça fonctionne. Ils sont tellement fiers de travailler dans leur quartier, de l'embellir. Ils connaissent tout le monde. Ils arrivent à désamorcer des situations de crise avec les populations vulnérables parce qu'ils les connaissent. Il y a un respect mutuel aussi qui s'est établi entre les personnes. Ils ne touchent pas aux bacs à fleurs parce que ce sont les bacs à fleurs de Claude, de Gilles, de Mamadou, ils les connaissent, tu sais.

1375 Donc, vraiment... On l'a monté cet été en une semaine, avec les moyens du bord, pour être 100 % honnête puis ça a fonctionné. On a été chanceux, je dirais, parce que la Maison du Père connaît tellement bien les hommes qui sont dans leurs ressources. Donc, ils nous ont mis en contact avec des hommes qui étaient rendus là dans leur processus, qui avaient envie de s'impliquer, qui avaient envie d'avoir des sous de plus.

1380 Puis de se faire dire par un de nos participants qui a 72 ans, bien, pour la première fois, il arrive à mettre des sous de côté, bien, ça fait chaud au cœur. Puis avec ça, bien, ils peuvent aller au restaurant, ils peuvent s'acheter quelque chose à l'épicerie qui n'est pas en spécial, puis se gâter un peu, puis ça fait plaisir en ce sens-là.

1385

**LA PRÉSIDENTE :**

Je suis sûre que Denis a une ou deux questions pour vous.

1390 **M. DENIS LECLERC :**

Oui, je trouve qu'il y a des éléments bien inspirants dans votre présentation puis dans vos actions. On nous a... je comprends que le terme...

1395 **Mme GABRIELLE RONDY :**

Cohabitation. On n'en a pas un meilleur à proposer.

1400 **M. DENIS LECLERC :**

Cohabitation, c'est ça, moi-même... il y en a qui parle du partage de l'espace, monsieur Lanouette en parlait justement, mais... Jusqu'à maintenant, on dirait qu'on l'a toujours vu dans des enjeux de polarisation, polarisation entre, supposons, les bailleurs de fonds puis les organismes communautaires, mais aussi quand on parle de la cohabitation directement, c'est souvent la polarisation entre l'organisme, puis les résidents, les commerçants qui sont autour. Et là, tout à coup, vous arrivez avec un concept où les commerçants, en termes de regroupement par vous, vous devenez un autre acteur qui s'insère dans la dynamique, puis qui peut promouvoir, puis être un moteur de certaines actions qui vont profiter un peu à tous.

1410 Donc ça, je trouve que c'est très inspirant. J'ai certaines questions sur l'opérationnalisation. Comme les brigades de propreté, elles sont initiées par vous, elles sont initiées en collaboration avec un organisme communautaire? Je pense que vous l'avez expliqué, mais, financés...

1415

**Mme GABRIELLE RONDY :**

1420 Oui, c'est vraiment la SDC qui a voulu faire ce projet-là. Pour l'été, comme ça rentrait dans le cadre de la piétonnisation, c'est soutenu à la fois par l'arrondissement et par la Ville de Montréal dans le cadre du programme de piétonnisation.

1425 Quand est arrivée la fin de la piéto, on voulait maintenir, continuer le projet, parce qu'on ne voulait pas laisser non plus ces hommes-là comme ça. Donc l'arrondissement nous a aidés, et le projet est soutenu pour l'instant jusqu'au mois de mai, la mi-mai, et après ça, bien on espère sécuriser un financement de trois ans avec eux pour pouvoir continuer le projet.

1430 Les résidents sont vraiment contents. En fait, les résidents souhaitent qu'on étende le projet à l'extérieur de notre périmètre à nous, qui est principalement, comme je disais, la rue Sainte-Catherine et Atateken, mais les besoins dans le Village en propreté vont au-delà de la rue commerciale, donc les résidents voudraient, ils les saluent, ils les remercient à tous les jours du travail qu'ils font, puis c'est chouette d'avoir mis ça en place, mais vraiment avec, je le répète, les moyens du bord, là.

1435 **M. DENIS LECLERC :**

1440 Et justement, dans ça, il y a des fois de l'accompagnement, ces gens-là ont leurs défis, puis des fois, ce n'est pas toujours, entre guillemets, des employés qui sont faciles, mais ça les aide, et tout ça. Comment vous faites cet encadrement-là? Est-ce qu'il y a un lien avec d'autres, des professionnels?

**Mme GABRIELLE RONDY :**

1445 On est supervisés, dans le fond, avec la Maison du Père, donc on a un coordonnateur, André Leroux, qui est là, il fait le suivi avec les hommes. S'il y en a qui, bien, ils ne sont peut-être pas rentrés, il est capable de voir au-delà, parce que ça fait 5, 10 ans qu'il connaît ces personnes-là, donc il sait -ce qui se passe. Si un tel n'est pas rentré après deux chiffres, il se

doute qu'il y a quelque chose qui ne va pas, et que peut-être la personne fait face à des difficultés.

1450

Donc oui, on a un coordonnateur à la Maison du Père, et c'est là que ça fait toute la différence pour le projet, parce que les hommes ont été, je dirais, bien choisis. C'était des hommes qui étaient rendus là dans leur parcours et qui avaient envie de s'investir avec nous dans le projet. Ça fonctionne, mais il faut travailler avec les organismes.

1455

**M. DENIS LECLERC :**

Donc c'est l'expérience terrain, l'expérience professionnelle, elle se fait en lien avec les organismes communautaires. Dans ce sens-là, maintenant, juste si on regarde... parce que vous dites que ça peut faire des modèles ailleurs. Est-ce que, en tout cas, il y a quelque chose qui peut être inspirant dans d'autres secteurs où, justement, on sort un peu de la polarisation, puis on inclut des gens qui ont aussi, jusqu'à un certain point, une capacité financière, pas à l'extrême, mais qui peut contribuer aux différents enjeux de financement. Comment vous voyez ça, un petit peu?

1460

1465

**Mme GABRIELLE RONDY :**

C'est une bonne question, mais, tu sais, on l'a présenté à nos collègues de toutes les SDC du Québec parce que je pense que ça peut être repris avec les moyens des équipes de toutes les SDC du Québec. C'est facile à mettre en place, il y a des ressources de ce type-là partout, là, donc tout le monde est capable de mettre en place rapidement. Il faut trouver les bonnes personnes. Puis après, il faut juste sécuriser le financement parce que c'est sûr que c'est de la main-d'œuvre, donc ça prend l'aide de soit la Ville ou les gouvernements pour sécuriser le projet, mais ça fonctionne.

1470

1475

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1480

Il nous reste deux minutes. Judy, as-tu une question?

**Mme JUDY GOLD :**

1485

Vous avez mentionné, il me semble que vous faites une formation auprès des commerçants?

**Mme GABRIELLE RONDY :**

1490

Oui.

**Mme JUDY GOLD :**

1495

Qui est-ce qui offre la formation? Est-ce que c'est vous? Est-ce que vous travaillez avec des associations communautaires? Qui donne la formation?

**Mme GABRIELLE RONDY :**

1500

On a eu des formations avec EMMIS, il y a Spectre de rue, aussi, qui l'offre à nos membres. C'est sûr que c'est difficile de... Prenons par exemple un bar, où là, si on l'offre au gérant, est-ce que c'est eux les bonnes personnes, le personnel change souvent, donc c'est sûr que c'est difficile de maintenir une régularité, je dirais, dans les formations, mais on a essayé de l'offrir le plus souvent qu'on pouvait dans les dernières années à nos membres, principalement via EMMIS.

1505

1510

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc c'est EMMIS qui donne la formation. Ce n'est pas une formation sur EMMIS, mais c'est EMMIS, les intervenants sociaux d'EMMIS, qui le font.

1515

**Mme GABRIELLE RONDY :**

Exact.

1520

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais Spectre de rue aussi.

1525

**Mme GABRIELLE RONDY :**

Oui.

1530

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K., très bien. Écoute, il nous reste quelques secondes. Je trouvais l'idée, votre initiative d'avoir fait vous-même pour vos membres un aide-mémoire, ressources, personnes-contact et tout ça, ça a dû être absolument apprécié, en effet.

1535

**Mme GABRIELLE RONDY :**

Oui vraiment, et c'est moi-même, dans Canva, qui a fait ça avec mes ressources de designer graphique *cheapette*, mais ça fonctionne. Puis ça a été rapide, on l'a mis en place.

1540

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup de votre passage devant notre commission, madame Rondy, donc, de la Société de développement commercial du Village.

1545

**Mme GABRIELLE RONDY :**

Merci.

1550

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonne continuation.

1555

**M. DENIS LECLERC :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1560

Alors, nous accueillons maintenant deux représentants de la Corporation du développement communautaire du Plateau-Mont-Royal. Donc, madame Valérie Doran, je vous laisse vous présenter et présenter la personne qui vous accompagne.

**Mme VALÉRIE DORAN, coordonnatrice, comité itinérance, CDC Plateau-Mont-Royal :**

1565

Super, merci beaucoup pour ce moment de consultation. Donc, moi, c'est Valérie Doran, je suis la personne qui coordonne le comité itinérance à la Corporation de développement communautaire du Plateau-Mont-Royal. On est un regroupement communautaire d'organismes locaux du Plateau, puis je suis venue accompagnée de Jordane Brodeur, qui représente un des organismes membres de la CDC Plateau-Mont-Royal.

1570